

meurtre du père de mes enfants

Par fleursdesiles, le 11/01/2012 à 01:40

Cela fera bientot trois ans que le père de mes enfants à été tuer, et celui qui la tuer est mort en juillet 2011, j'aimerai savoir vu que le meurtrié est DCD , est ce que mes fils et moi seront indemniser.

Par Christophe MORHAN, le 11/01/2012 à 11:10

Il y avait eu un procès?

Par BAERTHELE, le 11/01/2012 à 22:25

Vous devez prendre un avocat et saisir la CIVI (Commission d'indemnisation des victimes) Attention dépêchez vous